



Mercredi 9 juillet 2014

LIGNE NOUVELLE PROVENCE-COTE D'AZUR : PREPARATION DU DOSSIER D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SUR LA PRIORITE 1 Marseille - Aubagne et Siagne-Nice

Le Comité de pilotage du projet de Ligne Nouvelle s'est réuni le lundi 7 juillet 2014 à la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette ligne vise à développer l'offre de transport du quotidien en région par la désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et azuréen.*

*A cette occasion le comité a lancé la prochaine phase d'études des sections
Marseille - Aubagne et Siagne-Nice (Priorité 1)*

*Par ailleurs, à la suite de l'information et de la consultation des élus et du public sur les sections de
Aubagne – Toulon et Est Var – Siagne, le comité de pilotage a validé la zone de passage
préférentielle à proposer à la décision ministérielle (Priorité 2)*

Ayant pris acte de la décision ministérielle du 7 mai 2014 et dans le respect du calendrier prévu, le comité de Pilotage a décidé du lancement des études des sections Marseille - Aubagne et Siagne-Nice (Priorité 1). L'objectif est de réaliser le dossier d'enquête d'utilité publique présentant le choix final du tracé sur la priorité 1 début 2017. Cette phase d'études sera menée dans le cadre d'une concertation continue, conformément à la charte de l'information et de la concertation.

Par ailleurs, prenant acte des enseignements de l'information et de la consultation des élus et du public (d'avril à juin 2014) sur les sections Aubagne – Toulon et Est Var – Siagne (Priorité 2), le Comité de Pilotage demande à RFF de présenter la Zone de Passage Préférentielle de Priorité 2 à l'approbation ministérielle

Cette Zone de Passage Préférentielle comprend :

La réalisation d'une ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon, pour permettre l'accroissement des services TER entre Marseille et Toulon et au sein de l'agglomération toulonnaise avec une forte amélioration des liaisons grandes distances et des temps de parcours.

La réalisation d'une ligne nouvelle permettant la connexion Est Var – Siagne, pour améliorer l'offre des trains du quotidien, réduire les temps de parcours et une desservir l'Est du var avec la création d'un pôle d'échange multimodal au Muy.

RFF proposera, dans le cadre des travaux du comité technique, les mesures de préservation du foncier qui seront nécessaires sur ces sections.

**Le Comité de pilotage de la LNPCA réunit les co-financeurs du projet que sont l'Etat, l'Union Européenne, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole, la métropole Nice-Côte d'Azur, les communautés d'agglomération du Pays d'Aix et de Toulon-Provence-Méditerranée, et Réseau Ferré de France (RFF).*

Contacts Presse

Réseau Ferré de France, Carole TEISSEDRE, responsable communication, + 33 (0)4 96 17 04 87

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tessa FRECHIER-MEY, chargé de communication - 04 84 35 45 68